



Pour citer cet article :

Bize (Dr Paul-René), « L'observation dans les centres d'observation : le problème de ses buts », *Rééducation*, n°37, janvier-février 1952, p.13-26.



# L'OBSERVATION

DANS LES

## CENTRES D'OBSERVATION

(LE PROBLÈME DE SES BUTS)

par le Docteur P.-R. BIZE

**O**BSERVARE : de ob-servare, prendre devant soi, c'est-à-dire examiner patiemment, complètement et minutieusement, en sorte que rien n'échappe; étant bien entendu que cette observation peut être conduite de manière différente et dans des directions diverses, autrement dit, sur le mode passif (observation syncretique) ou actif (observation analytique), vers l'extérieur (observation proprement dite) ou l'intérieur (observation introspective); tout ceci soit sur le mode scientifique, froid, ou, au contraire, avec une participation effective et quelque peu amoureuse comme dans la contemplation.

Mais ce que recherche dans l'observation l'artiste, l'expert, le médecin, n'est nullement comparable, et ce qui fait l'objet des investigations du psychiatre, du conseiller d'orientation professionnelle, et du psychologue du centre d'observation, alors même qu'elles portent également sur l'être humain, n'est pas non plus comparable et dans ses méthodes et dans les résultats obtenus.

Car il y a un problème du « comment » et du « quoi » qui se pose, et ceci mérite d'être défini.

La psychologie enseigne qu'il n'y a pas d'observation possible sans *préperception*. Effectivement, l'étudiant en médecine, vierge de tout conseil, lorsqu'il est en présence d'un abdomen et qu'il veut rechercher s'il y a ou non appendicite, est dans l'impossibilité de formuler le moindre avis; il faut qu'un bagage de « signes » nécessaires lui soit procuré, ainsi que la technique de recherche desdits signes. Mais ces préperceptions constituent une sorte de guide rigide qui « conditionne » l'observation dans une direction déterminée, toujours la même et qui empêche de remarquer le non-préperçu. Aussi Babinski, le fondateur de la Neurologie française objective, enseignait de se mettre en état de naïveté,

en faisant le vide à l'intérieur de soi, seul moyen de pouvoir noter le nouveau, l'insolite, le signe révélateur. Mais, le non-préperçu ne peut être découvert que si on ne le connaît pas, c'est-à-dire si l'on sait préalablement tout ce qui n'est pas lui ; sinon le risque est la redécouverte de l'Amérique.

Il faut ainsi que l'observation soit éduquée, qu'elle soit solidement nourrie de toutes les préperceptions nécessaires ; on n'observe bien que ce que l'on a appris à observer.

Il faut aussi distinguer, en pratique, deux modes d'observation : celle du savant qui doit être toute de naïveté, puisqu'il faut découvrir, et celle de l'utilisateur qui doit apporter des renseignements précis concernant un problème précis.

Et cette dernière forme d'observation doit être celle du psychologue et de l'éducateur du centre d'observation. Le centre d'observation a bien, en effet, une mission spéciale à remplir : procurer à la justice toutes les données qui permettent de traiter le problème de la personnalité des jeunes prévenus. Ce qui demande que l'on pense et même que l'on repense dans cette perspective toute particulière la question du « comment » et du « quoi » en matière d'observation. Or il ne semble pas, en effet, que tout le monde soit d'accord.

On peut, en opérant quelque peu synthétiquement et schématiquement, dire que toutes les démarches de l'esprit humain procèdent de deux sources : l'attitude dogmatique et l'attitude pragmatique : partir de doctrines et déduire, rechercher seulement ce qui cadre ou, au contraire, partir du fait, rechercher surtout ce qui le concerne. Il semblerait que cette deuxième attitude dût être la seule à intervenir. Or c'est une des caractéristiques de l'esprit humain, sans doute du fait de son goût des solutions de facilité, que d'accorder la préférence aux sentiers tout tracés et de craindre l'aventure. Le sentier tout tracé, en psychologie, c'est le sujet *in abstracto*, avec tout ce que l'on sait de lui ; or le fait, c'est cet inconnu, le délinquant, et qui représente l'aventure.

Effectivement, pendant tout un temps, la préoccupation majeure des centres d'observation fut surtout de répartir les mineurs dans les grandes catégories de caractérologie d'origine psychiatrique ou systématique ; et chaque mineur de se voir étiqueté, à la manière psychiatrique, d'émotif, impulsif, maniaque, asthénique, obsédé, anxieux, schizoïde, paranoïaque, hystéroïde — ou encore sur le mode caractérologique, d'actif ou d'inactif d'émotif ou d'anémotif, de secondaire ou de primaire, avec, évidemment, le terme récapitulatif correspondant — ou encore, selon la terminologie psychanalytique, d'œdipien, de castré, voire d'oral, ou encore d'anal ; presque tous, bien entendu, étant en outre considérés comme victimes de leur sentiment d'infériorité, ce qui, en raison de cette universalité, n'apprenait rien.

Or le baptême, à l'aide d'un terme psychiatrique ou d'un terme caractérologique, ou d'un terme psychanalytique ne saurait suffire à expliquer complètement la personnalité d'un délinquant et de préjuger de son devenir tant social que professionnel. En effet, ces vocables sont utilisés en psychiatrie pour définir des sujets, caractériels ou psychosiques, qui ne sont pas obligatoirement des délinquants : en psychologie, de simples types de caractères, et en psychanalyse, de simples stades affectifs évolutifs.

Ce qui ne veut pas dire que cette manière d'étiqueter soit inutile, elle résume une personnalité, permet de prévoir des aspects de comportement — mais n'explique pas les délits et n'autorise pas de pronostiquer tous les aspects du comportement — et ne saurait donc être suffisante.

L'attitude caractérologique, d'autre part, a sa valeur en ce qu'elle nourrit les préperceptions. Pour toutes ces raisons, cette position ne saurait donner entière satisfaction et être exclusive.

— D'autant que c'est d'une caractérologie délinquantielle qu'il conviendrait que nous disposions, et non d'une caractérologie non délinquantielle ;

— D'autant également que les êtres sont infiniment complexes et qu'il est toujours quelque peu arbitraire de vouloir les ranger, de toute force, dans une catégorie ou dans une autre ; car on se trouve obligé de forcer la nature de chacun en supprimant ceci ou en ajoutant cela pour aboutir au modèle conforme à la doctrine en cours.

Et les doctrines changent aussi, de par les efforts mêmes de ceux qui se préoccupant plus des « points d'application » que des « points de départ » font table rase de toutes leurs préperceptions, pour résoudre les problèmes qui leur sont posés de façon efficace et tracent ainsi de nouvelles avenues.

Lorsqu'on venait le voir et qu'on lui posait une question, Lyautey avait coutume, après avoir écouté son interlocuteur, de le regarder et, concentrant ses sourcils, de lui dire : « Mais, de quoi s'agit-il ? » Or de quoi s'agit-il en ce qui concerne les centres d'observation ? et ceci nous permettra de savoir quelles sont les préperceptions dont devront se nourrir nos éducateurs et nos psychologues.

\*  
\*\*

Autrement dit, quel est le but ou, plus exactement, quels sont les buts ? Cette définition est indispensable ; elle oblige à quitter l'attitude dogmatique et à prendre le chemin de recherches nouvelles ; elle permet de résoudre le problème posé et ainsi de parvenir à une efficacité vraie ; enfin, on ne trouve la bonne route que pour autant que l'on a souci de

l'endroit où l'on doit se rendre, sinon l'on s'égaré ou l'on tourne en rond et, de toutes manières, on perd un temps précieux. Et, comme les facteurs composants de la personnalité sont innombrables du fait même de la complexité extrême de l'être humain, c'est bien ce qui risque de se passer et se passe bien souvent en matière de psychologie.

Comme nous ne pouvons avoir la prétention de tout saisir — d'ailleurs l'état actuel de nos connaissances en psychologie ne nous le permet pas — il nous faut procéder cartésienement en nous limitant, « en divisant le problème en autant de parcelles qu'il apparaît nécessaire », et ce, en définissant les objectifs qu'il nous faut atteindre.

Or que nous est-il demandé ?

1° D'expliquer la délinquance, car on se doit de la considérer comme un symptôme susceptible de relever de causes multiples, un aboutissement de mobiles dont il nous appartient de dévider l'écheveau si embrouillé, de mettre à jour tous ces maillons de la chaîne qui, logiquement et quasi implacablement, ont conduit au délit ;

2° D'établir un pronostic de récupérabilité sociale, c'est-à-dire d'amendabilité et d'éducabilité ;

3° De définir, avant de les mettre en œuvre, les mesures et les méthodes les plus appropriées à cette rééducation et corollairement de choisir le placement le plus adéquat au mineur considéré.

4° D'orienter le mieux le mineur vers l'enseignement scolaire et professionnel ou vers le genre d'activité convenant aussi exactement que possible à ses aptitudes et à ses désirs, compte tenu de son type social et économique et des impératifs de la production nationale.

Envisageons donc successivement ces différents desiderata.

\*\*

## I. — L'EXPLICATION DU DELIT

De ce qui vient d'être dit, il résulte, de toute nécessité, que la personnalité doit être étudiée, sinon dans tous ses détails, tout au moins dans sa totalité. Point d'autre moyen pour parvenir au « drame » intérieur qui caractérise cette personnalité, la détermine et l'explique. Dans ces conditions, il faut que soient parfaitement connus :

1° L'architecture biopsychologique du sujet : ses déterminants somatiques (robustesse générale, niveau pubéral, type endocrino-morphologique, degré de différenciation, degré de normalité physique) ; les grands niveaux d'aptitudes (le niveau intellectuel, moral, volitionnel) et plus

particulièrement les déficits électifs, car ce sont eux qui sont facteurs d'inadaptation ;

2° Les facteurs sociologiques et toute la gamme des « pressions » qui ont pu être exercées par l'environnement, ceci de par l'enquête sociale surtout et l'interrogatoire direct ;

3° Les complexes affectifs avec tous ces remaniements opérés par le sujet en fonction de conjonctures souvent antagonistes, et les organisations compensatrices et liquidatrices qui en dérivent : réactions agressives, déviations instinctives, substitution narcissique, sublimation ; toutes manifestations dont le *primum movens* est le refoulement et que la psychanalyse nous a appris à bien connaître ; or certains d'entre eux, on le sait actuellement, sont particulièrement criminogènes ;

4° Les facteurs circonstanciels, gouttes d'eau qui ont fait déborder le verre, mais sans lesquels le délit eût pu ne pas se manifester.

C'est de par l'action combinée des trois premiers facteurs que s'élaborent, par la voie des essais, c'est-à-dire de réussites et d'échecs, et aussi du fait d'un processus de maturation progressive :

— Les « appétits » qui commandent nos désirs ;

— Les « tendances » qui commandent nos directions spécifiques d'action ;

— Notre « système des valeurs » fait de tous ces modèles internes d'où découlent à la fois : a) nos « croyances » sur toutes choses, qui engendrent nos idéologies personnelles et les limites de ce que nous considérons chacun comme permis ou défendu ; b) nos « opinions » quant à nous, notre rôle et notre valeur propres et le « personnage » que nous jouons ;

— La construction enfin de ces figurations morbides, de ces structurations que nous enseigne la psychiatrie et nous classe en paranoïaque, schizoïde, émotif, obsessionnel, épileptoïde, maniaque, mélancolique, hystéroïde ou pervers ; toutes attitudes mentales qui, devant l'intention délictueuse, lui donnent sa forme ; la manière de procéder étant, en effet, différente chez les uns et chez les autres, car il y a diverses manières de voler, de liquider son agressivité ou de satisfaire sa libido.

Ce chapitre est l'un des plus importants. Le traduire en clair et avec quelque certitude est donc loin d'être aisé. Beaucoup de science et plus encore d'expérience, avec un peu de vécu personnel, sont nécessaires ; car l'intuition doit souvent suppléer aux difficultés que nous éprouvons à raisonner sur des matériaux objectifs en nombre par trop insuffisant.

En cette matière, notre esprit doit cheminer un peu comme celui du policier, et d'ailleurs si le policier a pour rôle de dresser le tableau de l'histoire « extérieure » du crime, nous avons à établir celui de son *histoire « intérieure »*.

## II. — LES BASES DU PRONOSTIC DE RECUPERABILITE

Cet objectif pose le problème de la définition des facteurs favorables en matière d'intégration sociale et, par extension, des fondements mêmes de la conduite sociale, conduite dont le but est la régulation des « mœurs », c'est-à-dire de la moralité. Ce terme étant ici pris dans son sens positif et non métaphysique, c'est-à-dire en tant que « fonction » et non en tant que sens. Point n'est question, en effet, d'avoir à nous préoccuper de l'existence ou non d'un sens moral, base d'une conscience morale, entité autonome, manifestation transcendente, mais bien plutôt de faire le point de ces facteurs divers qui interviennent dans la fonction morale, que l'on pourrait appeler, pour éviter toute discussion, la *fonction « eudoxique »* et qui permet à l'individu de s'intégrer adéquatement dans le groupe dans lequel il vit ou est appelé à vivre, au mieux de ses intérêts et de ceux de ses semblables ; ceci sans révolte intempestive, mais aussi sans conformisme dégradant, c'est-à-dire dans un sens exhaustif, selon les besoins de ce que l'on peut appeler l'évolution ascendante, base du progrès universel et de la différenciation progressive.

L'étude de la délinquance est, à ce point de vue, particulièrement démonstrative et instructive, car elle objective de façon quasi caricaturale ces déficits psychiques qui permettent, par la voie du négatif, de définir la réalité même de cette fonction morale qui, chez les gens dits normaux et spontanément bien adaptés, non seulement ne s'impose pas, mais même, donne matière à de vives controverses.

La fonction morale apparaît, à l'heure actuelle, non comme le simple résultat d'une sorte de sens inné, le sens moral, commandant la direction de la conduite vers le bien ou vers le mal, — ne serait-ce que parce que la conception de ceux-ci varie dans le temps et dans l'espace, et qu'on est bien en peine de définir ce que sont le bien et le mal absolus, — mais comme un complexe constitué d'éléments multiples, une « gestalt » dont les facteurs composants font effectivement plus ou moins défaut quantitativement ou qualitativement, chez nombre de délinquants ; et c'est par cette voie du négatif qu'il est devenu possible de s'en faire quelque idée.

Retenons déjà cette notion de « fonction » morale et n'utilisons plus le terme de sens moral ; étant bien entendu que, parmi les éléments isolés dans cette fonction, certains, de par leur nature, peuvent apparaître comme des sortes de « sens », en tant qu'inclinations naturelles, incitant à choisir dans l'existence telle ou telle attitude et conférant cet état de souci qui, lorsqu'elles ne sont pas satisfaites, devient facteur d'anxiété ; si bien que la constitution anxieuse a pu être envisagée comme la constitution par excellence sous-tendant la morale ; en fait, nombre de nos mineurs se caractérisent fondamentalement par cette absence d'anxiété ; s'ils se préoccupent des conséquences de leurs délits, c'est essentielle-

ment sur le plan des conséquences sociales et nullement sur celui du conflit intérieur, du débat et du duel entre l'instance du désir et le sentiment d'obligation.

Il importe ainsi que soient définis aussi exactement que possible, chez nos mineurs, ces différents éléments, puisque c'est de leur connaissance que découle le pronostic apporté. Ces éléments sont les suivants :

1° *Niveau d'émotivité* ; ce terme étant pris dans le sens de *l'émotion-crainte* ; en fait, il existe des anémotifs (inintimidables), — des endurcis, — des réservés (timidité normale), — et des hypertimides.

2° Le *niveau d'affectivité* ou, plus exactement, la capacité d'attachement affectif, c'est-à-dire d'éprouver des affects sentimentels (le terme de sentimental, en langage ordinaire, visant plus spécialement les affects ayant trait aux rapprochements des sexes). D'où des sujets *inaffectifs* (dépourvus de tout attachement vis-à-vis des leurs), — *hypoaffectifs*, — d'affectivité normale, — et *hyperaffectifs*. Cette inaffectivité, d'ailleurs, quand elle existe, comporte en contraste une grande affectivité quant à soi, égoцентриque : le sujet ne s'attache pas, mais aime que l'on s'attache à lui et même revendique ces sentiments à son égard.

3° La *capacité de compassion* ou capacité d'éprouver l'émotion « tendre », émotion qui représente le frein le plus puissant aux pulsions criminogènes, vu l'impossibilité dans laquelle on se trouve de faire violence à autrui lorsqu'on peut ressentir sa souffrance : d'où des sujets « durs » et inversement « sensibles ».

4° Le *degré de profondeur* ou de persistance des affects ou intentions ; ce que LE SENNE définit du nom de « primarité », qui exprime la superficialité et la labilité affective, et de « secondarité » qui indique la profondeur et la persistance.

5° La *capacité de sincérité* ; d'où des sujets dits insincères, qui « mentent » comme ils respirent à tout propos et sous toutes formes, en donnant parfois l'impression de la plus grande sincérité et dont les mensonges peuvent prendre le titre de la fabulation séditeuse ou de nuisance, ou la fabulation simple par vantardise ; — à l'autre extrémité, sont les sincères — et entre deux, les menteurs physiologiques, à mensonges motivés (systématiques ou électifs), et dont le mensonge, en général, ne trompe pas.

6° La *capacité d'éprouver des sentiments de culpabilité*, trait des plus importants ; mais ce sentiment n'a de valeur que si la culpabilité est réellement ressentie et non exprimée pour les besoins de la cause. Selon ses degrés, on peut distinguer l'état d'indifférence morale, et à l'autre extrémité, la sensibilité ou remords, voire même le scrupule morbide.

7° La *capacité d'inhibition*, ou d'arrêt et de freinage, qui permet la régulation des pulsions intérieures, la résistance aux sollicitations et aussi la maîtrise mimique et végétative. Soit des types impulsifs, et à l'autre extrémité, hypercontrôlés ; étant bien entendu que l'état de contrôle peut être à la fois favorable, puisqu'il permet la maîtrise, mais aussi défavorable, en facilitant la dissimulation.

8° La *capacité de stabilité* de la conduite, ce qui permet de décrire des sujets foncièrement instables, fuyant devant la moindre difficulté et la plus légère contrariété — des sujets lunatiques — des sujets stables ;

9° La *capacité de sûreté* qui confère à la conduite une sorte d'assurance dans une direction donnée et qui est faite de l'adhésion du sujet à sa « parole ». Soit des sujets de type « sûr », et inversement « labiles ».

10° *L'étude du fond mental*, c'est-à-dire du système des valeurs et de l'idéologie afférente, l'attention devra porter plus spécialement sur les éléments constitutifs suivants :

— L'orientation *hédonique* ou *ergastique*, autrement dit la polarisation de la personnalité vers le plaisir, le jeu et la facilité — ou, au contraire, vers le travail, l'effort, voire même le goût de la difficulté. La plupart de nos mineurs sont essentiellement des hédoniques.

— Le goût de *malignité* ou de *nuisance* : avec ses formes mineures et quasi physiologiques, la taquinerie par exemple — et ses aspects majeurs, la cruauté. Mais il est des malignités simplement réactionnelles en rapport avec la fixation d'un dépit et le besoin consécutif de vengeance — et des malignités foncières, sans motif apparent tout au moins.

— La capacité de *dissimulation* ou de « secrétivité », qui ne doit pas être confondue avec l'insincérité. Soit trois types de sujets : ceux qui savent parfaitement cacher quelque chose, pour leur propre intérêt — ceux qui savent garder un secret confié — ceux qui ne savent ni dissimuler, ni garder un secret. Quand cette dissimulation répond à un besoin foncier, elle confère l'abord sournois, cauteleux, si caractéristique de nombre de pervers.

— La *psychorigidité*, avec opposition, absolutisme, raideur orgueilleuse, incapacité d'ambivalence et qui est un des plus grands obstacles à l'amendabilité en rendant le sujet incapable d'adhésion à toute nouvelle conception de l'existence.

— L'incapacité d'intégration ou *inintégrabilité* aux groupes habituels (familiaux et sociaux), par indépendance foncière, discipline incorrigible, volonté de n'en faire qu'à sa tête ;

— La *fausseté de jugement* relativement à l'appréciation des valeurs morales ; ou bien par subversivisme foncier, avec rationalisation de l'idéologie — ou bien par subversivisme acquis, par morale faussée simplement — ou bien par incapacité de discernement.

— Le *niveau d'organisation mentale* : le pronostic étant beaucoup plus sévère lorsque le délit est rationalisé, répond à une conception élaborée de l'existence — à l'opposé se trouvent les amorphes, à pensée fruste, à « surmoi » non formé.

11<sup>a</sup> *L'étude du substratum biologique*, en vue de rechercher si les troubles présentés sont simplement psychogènes, ou, au contraire, relèvent d'un état pathologique sous-jacent. Recherche en particulier des stigmates dits de dégénérescence étant entendu que ceux-ci doivent être interprétés.

12° N'oublions pas non plus ce que l'on peut appeler le *souci de « dépassement »* ou de bon-vouloir et de mieux-être, qui représente la condition et la clef du remaniement de la personnalité ; son absence confère l'état « d'imperméabilité ».

On conçoit tout l'intérêt de cette étude minutieuse et systématique.

On peut considérer, en effet, que le terrain pervers se caractérise par :

a) Le *faible niveau des facteurs d'inhibition* : soit hypoémotivité, hypoaffectivité, insensibilité, impulsivité, labilité.

b) Le *fort niveau des facteurs dynamogénique* : psychorigidité rendant difficile tout essai d'acerochage — bon tonus sthénique incitant à la lutte et à la rébellion — tempérament décidé incitant aux faciles passages à l'acte ;

c) Le *fort niveau des facteurs de dissimulation* : insincérité, secrétivité, ruse, mimique trompeuse.

d) La *qualité inférieure du système de valeurs* : hédonisme exclusif — indifférence cynique vis-à-vis des moyens — idéologie subversive.

e) La *direction négative des tendances* : absolutisme avec disposition au tragique — hyperesthésie personnelle avec intransigeance — goût de la nuisance — imperméabilité éthique.

\*  
\*\*

### III. — DEFINITION DES METHODES REEDUCATIVES LES PLUS APPROPRIEES

Autrement dit, comment convient-il de traiter le mineur individuellement, et vers quels types de milieux collectifs doit-on l'adresser ?

Ce qui convient aux uns, ne saurait, en effet, convenir aux autres ; le problème de la rééducation est essentiellement un problème d'individualisation des méthodes.

A ce point de vue, il convient d'apporter une très grande attention à un certain nombre d'éléments de la personnalité, à savoir notamment :

1° *L'âge physiologique* et plus spécialement le niveau pubéral ; rien de plus dangereux, en effet, que de mélanger dans le même établissement des mineurs impubères avec des mineurs pubères, voire même hyperpubères. Le résultat en est, souvent, le conditionnement des impubères vers l'homosexualité passive.

2° *L'âge chronologique* ; le mineur de dix-huit, dix-neuf ans, ne se plie pas aux mêmes disciplines scolaires et professionnelles que les jeunes de quatorze, quinze ans ; sa perspective est tout à fait différente, car il n'est vierge ni d'expériences pratiques, ni d'expériences professionnelles ;

3° *Le niveau intellectuel* ; nombre de nos mineurs sont, en effet, des subnormaux et quelques-uns des débiles légers, et quelquefois même, des débiles profonds ; ce qui oblige à les diriger vers des enseignements spéciaux, voire même des établissements en rapport avec leur état ;

4° *Le niveau scolaire et le niveau professionnel* ; on note, en effet, un assez fort pourcentage de retardés scolaires, voire même d'illettrés ; alors que d'autres mineurs sont du niveau du C. E. P., voire même du baccalauréat ;

5° *Le type caractériel*. On peut distinguer, à ce point de vue :

— Les faibles, apathiques, suggestibles et amorphes, parce qu'inconstruits moralement et qui, de ce fait, sont entraînaibles ; aussi est-il indispensable de ne pas les mélanger avec des mineurs de forte personnalité ;

— Les fugueurs récidivistes, qu'il est difficile de garder en établissements trop ouverts ;

— Les opposants, durs et vindicatifs, difficiles et souvent violents, tout en étant cependant parfois amendables, voire même définitivement amendables, et qui posent le problème de leur affectation vers un établissement à la fois fermé et compréhensif ;

— Les conflictuels, tourmentés par leurs complexes affectifs et qui ont besoin d'une atmosphère compréhensive et quasi familiale.

6° *Le degré d'atteinte du fond mental* ; distinction, en effet, doit être faite entre :

— Les pervers, victimes simplement de leur entourage, à « surmoi » non formé ou dévié, récupérables à l'aide de méthodes appropriées ;

— Les pervers fonciers, constitutionnels ou acquis, qui soulèvent les problèmes des prisons-écoles, voire des camps de travail éducatifs.

7° *La nature du milieu familial* sur le plan de son niveau économique, de sa valeur éducative et de sa capacité d'affection compréhensive ; le

devenir de certains mineurs n'est pas le même selon la qualité de ce milieu : il est des délinquants facilement amendables que l'on ne peut reconfier à leur famille, alors que d'autres plus difficiles peuvent être rendus à leurs parents.

Ces différents éléments peuvent donner matière à une codification terminale, du genre de celle que nous avons proposée par exemple dans une étude antérieure (La notion de perversité ; Rééducation, n° 24, 1950), à savoir :

- 1° Les « cas médicaux » organiques ;
- 2° Les « névrotiques » ;
- 3° Les amorphes, ou « apathiques » classiques ;
- 4° Les « difficiles » fonciers, comportant :
  - Les instables fonciers ;
  - Les violents fonciers ;
  - Les petits pervers ;
- 5° Les pervers graves ;
- 6° Les délinquants normaux, dont le délit n'est qu'accidentel.

\*\*

#### IV. — L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET SCOLAIRE

Certes, en cette matière, la formule caractéristique joue également un rôle important, dans le mode d'exercice du métier notamment, c'est-à-dire au moment du placement industriel ou autre.

Mais le primat revient : 1° A la définition des aptitudes ; 2° A la détection des désirs intervenant dans le choix de la profession.

Le problème est donc assez différent de ceux qui étaient soulevés précédemment. Il se trouve d'ailleurs que c'est presque exclusivement sur lui qu'ont initialement porté les efforts des premiers psychologues, par déformation de « formation » sans doute, du fait que les premières préoccupations de la psychologie appliquée furent la détermination des aptitudes en vue de l'orientation et de la sélection professionnelles. Ce qui fait que les premiers dossiers psychologiques de nos centres contenaient une masse impressionnante de documents et de résultats parfaitement inutiles eu égard à nos mineurs, car de la mentalité du délinquant il n'était guère question, faute sans doute de savoir comment on devait l'explorer et avec quelle technique.

Conservons de ces premiers essais ce qui mérite d'être conservé, à savoir :

- L'évaluation du *niveau mental* avec des tests classiques ;
- L'évaluation du *niveau psycho-moteur* ;
- L'établissement du bilan des *dons électifs* et des *déficits électifs*, à la fois sur le plan intellectuel manuel, affectivo-émotif et volitionnel ;
- La détection des *intérêts professionnels électifs*.

Mais que, surtout pour les raisons que l'on a vu dans les paragraphes précédents, l'on ne se borne pas à cela seulement.

\*  
\*\*

Si, maintenant, nous récapitulons le contenu de ces paragraphes, il nous devient possible de fixer avec quelque précision les différents aspects de la personnalité sur lesquels nous devons plus particulièrement porter notre attention lorsque nous avons à observer des mineurs.

On peut les grouper ainsi :

#### I. — DEFINITION DE LA PERSONNALITE DANS SON ASPECT « STATIQUE »

1° La *personnalité physiologique*, ou type tempéramental. A-t-on affaire à un mou ou à un tonique, — à un « primaire » instable ou à un « secondaire » cohérent, — à un infantile ou à un sujet mûr, — à un féminin ou à un viril. Les bases d'appréciation seront fournies par l'examen médical, l'examen morphologique et l'observation directe.

2° Les *modalités réactionnelles*, ou type caractériel. Est-ce un émotif, un revendicateur, un paranoïaque, un schizoïde, un épileptoïde, etc... ? Car ceci renseigne sur les mesures éducatives individuelles à mettre en œuvre, le problème étant de réduire les troubles pathologiques à de simples traits physiologiques. On se basera sur les données de l'observation directe, de l'examen physiologique (à l'aide des tests projectifs notamment) et de l'examen psychiatrique ;

3° La *polarisation sentimentale* : est-ce un utilitaire qui n'a en vue que son intérêt immédiat ; — ou un affectif sensible à la peine qu'il peut faire ; — ou un vaniteux que l'on gagne par la flatterie et les récompenses, — ou un orgueilleux préoccupé de sa réputation ; — ou un ambitieux soucieux de son avenir, — ou un consciencieux inquiet de pouvoir manquer à son devoir ? (données de l'observation directe et notamment du comportement scolaire) ;

4° Le *fond mental*, ou type éthique : Est-ce un « bon type » ou un pervers avec malignité ? (données du comportement général et notamment de la *conduite* au centre).

## II. — DEFINITION DE LA PERSONNALITE DANS SON ASPECT « GENETIQUE »

1° *Rôle joué par le milieu*, dans son aspect formatif (valeur éducative) et conflictogène (pressions exercées) ; les déviations consécutives. Ceci afin de savoir si l'on a affaire à un pervers vrai, à un pervers ou à un faible. Données de l'enquête sociale, du courrier, des conversations et de l'examen psychiatrique ;

2° *Nature des réactions opposées* par le sujet : est-il devenu un révolté vindicatif, un inhibé craintif, un narcissique satisfait, un vagabond fugeur, un mystique réformateur ou un surcompensé dominateur ? Données du comportement général et notamment modification progressive de l'attitude au centre ; données de l'examen psychiatrique.

3° *Définition des complexes électifs* : reste-t-il fixé à des complexes infantiles ou s'en est-il affranchi ? Nature de ces complexes — Données de l'enquête sociale, du courrier, des tests de projection, des conversations, de l'examen psychiatrique.

Ce chapitre est des plus importants. En l'absence de son contenu, on ne peut envisager de rééducation qu'extérieure, collective, et non individualisée, ce qui ne permet que de modifier l'attitude extérieure, alors que le fond reste inchangé. Or, la véritable rééducation est celle qui modifie l'intérieur en agissant sur cet intérieur, par la voie d'une sorte de conversation intérieure.

## III. — EVALUATION DU NIVEAU DES PROCESSUS DE MAITRISE ET D'EXHAUSTIVITE

1° *Stade évolutif mental* : est-ce un sujet fruste ou différencié. Nature des goûts, comportement au cours des tests, données de l'examen psychiatrique ;

2° *Capacité de contrôle* : est-ce un instinctif impulsif, un sentimental passionnel, un calculateur à froid ? Données du comportement général ;

3° *Capacité de résistance* aux sollicitations extérieures : est-ce un faible suggestible, trop tolérant ; — ou un opposant, objecteur, sectaire ; — ou un esprit objectif, compréhensif, opérant à bon escient. Données du comportement général ;

4° *Capacité d'auto-critique morale* ou de discernement dans la conduite : est-ce un pervers, naïf et innocent ; — est-ce un conflictuel au jugement obscurci par ses sentiments ; — est-ce un subversif paralogique et immuable ; — est-il, au contraire, de claire conscience ? Données du comportement général et de l'examen psychiatrique.

5° *Capacité de sublimation* : est-il capable de reconnaître réellement ses torts, d'en éprouver des sentiments de culpabilité, d'avoir l'esprit

de sacrifice et de réparation ; ou inversement, est-il de mauvaise conscience, imperméable à tout remord, incapable de générosité ? Données du comportement général et de l'examen psychiatrique.

#### IV. — ETABLISSEMENT DU BILAN GENERAL DES APTITUDES

1° *Physiques* : degré de robustesse et de résistance (données de l'examen médical, biométrique et des performances d'éducation physique).

2° *Intellectuelles* : fixation du niveau mental et définition de la forme d'intelligence ainsi que de la qualité du jugement (données des tests, du comportement scolaire et des notes d'atelier) ;

3° *Scolaires* : fixation du niveau scolaire et évaluation des aptitudes scolaires électives (données des épreuves scolaires et du comportement pendant la classe) ;

4° *Psycho-motrices* : évaluation du niveau général d'habileté manuelle et définition du type électif d'habileté (comportement à l'atelier, à l'éducation physique et pendant les activités dirigées).

#### V. — DETERMINATION DES « INTERETS » ELECTIFS

1° *Professionnels* (données de l'atelier, des questionnaires relatifs aux intérêts et de l'examen psychomoteur).

2° *Ludiques* : définition des jeux, sports, arts et loisirs préférés (données des activités dirigées, de l'éducation physique, des conversations, des lectures).

3° *Climatiques* : c'est-à-dire détermination du milieu sentimentiel optimum, collectif, sentimental et géographique (données de l'observation directe, de l'atelier, de l'examen psychiatrique).

\*\*

Ces différents paragraphes ne sont au fond que ceux qui doivent être rédigés dans la fiche de synthèse ; notre but n'a donc été que d'en préciser les éléments composants afin d'éclairer chaque poste de l'observation sur sa tâche propre au travers de la tâche d'ensemble.

Nous voudrions qu'avec ce guide l'observation devienne plus efficace ; le problème de l'avenir sera de définir pour chacun des traits énumérés à l'aide d'une sémiologie appropriée, c'est-à-dire de dresser la liste des « signes » permettant de définir chacun de ces traits avec certitude. C'est ainsi qu'en médecine on procède depuis Laennec, rien n'empêche qu'il en soit de même en psychologie.